

DSM AVOCATS

« RENTABILISER VOTRE COMPLIANCE OFFICER »

Renaud Le Squeren
Partner
DSM Avocats



Le cadre réglementaire des entreprises se complexifie : obligations réglementaires vis-à-vis des autorités de surveillance, lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme, réglementation sur la protection des données personnelles, etc.

À cela, s'ajoutent les incertitudes géopolitiques majeures dans un contexte d'intense lutte d'influences entre les superpuissances mondiales.

Dans cet océan de doutes auquel les entreprises sont confrontées, le Grand-Duché de Luxembourg doit continuer à être un îlot de stabilité pour les investisseurs.

C'est ici que sa longue expérience et son expertise exceptionnelle en matière réglementaire peuvent devenir un atout commercial et lui permettre de générer des profits à partir de données qui étaient jusqu'à présent passives dans l'entreprise : celles collectées pour remplir des obligations réglementaires.

L'ensemble des informations et des données collectées sur les clients et leurs investissements dans le cadre des obligations réglementaires doit pouvoir être utilisé, sous forme anonyme ou avec l'accord des personnes concernées, pour développer de nouveaux marchés de la connais-

sance de l'information.

Par exemple, les fonds d'investissement luxembourgeois ont l'obligation réglementaire de détenir des informations qui pourraient, sous une forme agrégée, anonymisée ou non, avec l'accord des personnes concernées dans certains cas, permettre des analyses macroéconomiques et microéconomiques détaillées de certains secteurs d'activité et de certaines zones géographiques.

N'est-ce d'ailleurs pas le modèle économique développé par les Gafa avec leurs propres utilisateurs ?

À partir du moment où les entreprises décident de rentabiliser les données qu'elles détiennent pour des motifs réglementaires, leurs avocats, particulièrement ceux qui sont familiers des nouvelles technologies et des règles afférentes, peuvent les aider à le faire en respectant le cadre légal, la transparence vis-à-vis des clients et personnes concernées, et la conformité avec les bonnes pratiques de la Place en matière de protection des données personnelles.

Toutes les entreprises peuvent rentabiliser l'énorme travail des *compliance officers* - à condition de respecter l'ensemble des lois applicables -, et ainsi générer de nouveaux profits. ♦